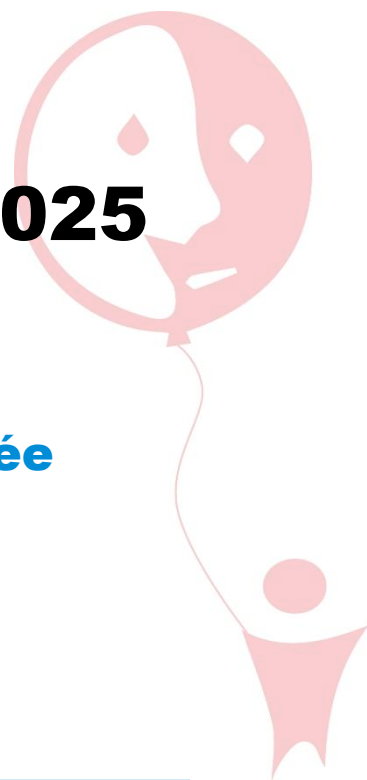


Rapport d'activité 2025

Pôle Handicap

Maison d'Accueil Spécialisée

137 rue de la Ganzau
67100 STRASBOURG
03 88 22 83 50



1. EDITO
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
4. DÉMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION
5. RESSOURCES HUMAINES au 31.12.2025
6. CONCLUSION



1. EDITO

L'année 2025 a été une année d'engagement collectif et de préparation de l'avenir pour la MAS.

L'évaluation de la Haute Autorité de Santé a constitué un temps fort de l'année.

Cette démarche exigeante a mobilisé l'ensemble des professionnels, les bénéficiaires ainsi que les membres du Conseil de la Vie Sociale, autour d'une ambition commune : garantir et faire évoluer la qualité de l'accompagnement proposé.

Dans le même temps, le projet de la nouvelle MAS a continué de prendre forme.

À l'approche de son ouverture prévue au printemps 2026, bénéficiaires et équipes ont été associés à la réflexion autour de la signalétique et de l'appropriation des espaces afin que chacun puisse se sentir pleinement chez soi dans ce futur lieu de vie.

Enfin, l'établissement a poursuivi l'ouverture de nouveaux partenariats afin de renforcer la formation des professionnels et d'enrichir les réponses apportées aux besoins des personnes accompagnées.

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 L'activité

La Maison d'Accueil Spécialisée accueille des adultes de plus de 20 ans, atteints d'un handicap (déficience mentale, pathologies neurodégénératives, associées ou non à des comorbidités ou des TSA), nécessitant un accompagnement dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

L'accompagnement des bénéficiaires est individualisé, tout en préservant ou en développant leur autonomie et en leur permettant l'accès à des activités occupationnelles, socio-éducatives, culturelles, sportives et citoyennes.

L'établissement propose 3 services :

- L'hébergement permanent : 28 places agréés dont 2 fléchées TSA
- L'hébergement temporaire : 2 places agréés
- L'accueil de jour : 14 places agréés dont 2 fléchées TSA

	HEBERGEMENT			ACCUEIL DE JOUR		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Agrément	30	30	30	14	14	14
Capacité financée	30	30	30	14	14	14
Nombre de jours d'ouverture prévisionnel	365	365	365	202	200	202
Nombre de jours d'ouverture réel	365	366	365	202	201	201
Journées théoriques (taux d'occupation fixé à 85%)	10950	10950	10950	2828	2800	2828
Journées prévisionnelles	9353	9593	9500	1819	1564	2262
Journées réalisées	10173	10315	10462	2329	2469	2504
Ecart jours réalisées/prévisionnelles	820	722	962	510	905	242
Taux d'occupation	92,9%	94,2%	95,6%	82,8%	88,2%	88,6%
Nombre de bénéficiaires suivis dans l'année	47	49	41	14	16	16

2.1 Mouvements (admissions et sorties)

Accueil de jour : Pas de mouvement cette année

Hébergement temporaire : Accueil de 3 nouveaux bénéficiaires

Internat : Aucun mouvement cette année

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement

Pérennisation de la direction

L'année 2025 a marqué une stabilisation de l'organisation de l'établissement, avec la nomination officielle de la directrice en octobre, dans la continuité de l'intérim assuré depuis l'été 2024. Cette dynamique s'appuie également sur la présence et l'engagement de la cadre intermédiaire de remplacement, en poste depuis décembre 2024 et maintenue à minima jusqu'à l'été 2026.

Arrivée d'Isabella MARENGONI, psychologue

L'arrivée d'une nouvelle psychologue au mois d'août a constitué un renfort important pour l'établissement. Sa présence contribue à enrichir l'accompagnement des bénéficiaires, à soutenir les équipes dans les situations complexes et à développer de nouvelles perspectives de travail au sein de la MAS.





« Psychologue titulaire d'un Master en psychopathologie de l'Université Sorbonne Paris Nord et disposant d'une expérience auprès du public polyhandicapé et présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), je suis ravie d'intégrer l'équipe de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

Parmi mes missions, je réalise des évaluations psychologiques des résidents (comportement adaptatif, développement, communication, profil sensoriel et repérage de démence) et propose différents accompagnements, individuels et collectifs, tels que des groupes de parole, des groupes de lecture et des contes sensoriels.

Je travaille en collaboration avec l'équipe soignante autour de l'habitation aux soins et participe à la réflexion clinique, à l'élaboration des objectifs d'accompagnement, ainsi qu'aux entretiens avec les familles et aux préadmissions de futurs résidents. »

Animations et sport adapté

En 2025, les actions d'animation ont proposé une offre variée et adaptée aux besoins des bénéficiaires, en lien avec leurs projets personnalisés. Les activités internes (ateliers manuels, sensoriels, pâtisserie, jeux, Snoezelen, sport ludique, cinéma) ont été organisées au sein des groupes de vie, favorisant la participation et le bien-être.

La médiation animale, maintenue à raison d'une séance mensuelle, a constitué un temps apprécié et structurant. Les temps festifs (fêtes calendaires, anniversaires, Noël avec les familles) ont renforcé la convivialité au sein de l'établissement.

Les sorties extérieures, nombreuses et diversifiées (loisirs, nature, culture), ont permis de répondre aux attentes des résidents et de soutenir leur ouverture sur l'environnement.

L'offre de sport adapté est restée soutenue (vélo, équithérapie, marche, gym douce, boccia...), appuyée par des partenariats actifs. Le cycle piscine, particulièrement apprécié, sera reconduit en 2026.

Des perspectives de développement sont identifiées, notamment autour des rencontres sportives, des temps collectifs et de l'utilisation de la future salle des fêtes.

Participation à la vie institutionnelle

Les résidents sont par ailleurs associés à la vie institutionnelle, notamment à travers leur participation au Conseil de la Vie Sociale, qui constitue un espace d'expression et de dialogue autour du fonctionnement de l'établissement et des projets qui y sont menés.



3.2 Action de l'établissements dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours usagers

Dans le cadre du projet d'extension de l'établissement, un travail de concertation étroite a été mené avec les autorités de tutelle et de financement, notamment l'Agence Régionale de Santé et la Maison Départementale des Personnes Handicapées, afin d'échanger autour de situations complexes et d'anticiper au mieux les orientations et les parcours des personnes.

Les commissions d'admission ont également été relancées. Elles permettent d'étudier les différents profils de candidats, de favoriser la rencontre entre les équipes et les personnes concernées et de préparer au mieux les modalités d'accueil au sein de l'établissement.

Des réunions de coordination pluridisciplinaire sont régulièrement organisées afin de partager les informations, croiser les regards professionnels et garantir la cohérence des accompagnements proposés.

Dans cette dynamique, les familles de l'accueil de jour ont été rencontrées afin d'anticiper les parcours, notamment en organisant des séjours en hébergement temporaire. Cette démarche a permis de préparer des évolutions de parcours, avec le passage de trois résidents en hébergement permanent prévu en 2026 dans la nouvelle structure.

3.3 Action de l'établissements sur l'accompagnement à la santé

Le suivi médical des résidents demeure au cœur des préoccupations de l'établissement. L'année a été marquée par une activité soutenue, liée notamment au vieillissement du public accueilli et à la complexification des situations de santé.

L'organisation des soins repose sur une coordination étroite entre le médecin coordonnateur, le médecin psychiatre présent chaque lundi, l'équipe infirmière et la direction, permettant d'assurer un suivi médical global et adapté aux besoins spécifiques des personnes accompagnées.

Nouveauté 2025 : Chaque personne concernée par un rendez-vous médical bénéficie d'un accompagnement individualisé, préparé en lien avec la psychologue, l'équipe infirmière et un éducateur spécialisé, visant à l'informer sur le déroulement de la consultation ou de l'acte médical. Cette démarche a permis de réduire significativement l'angoisse liée aux soins, de favoriser l'anticipation et de soutenir l'expression des ressentis.

Renforcement des partenariats

L'année a également été marquée par le développement et la structuration de nouveaux partenariats visant à améliorer l'accès aux soins spécialisés pour les résidents.

Un partenariat avec **HandiGynéco** a été engagé afin de mettre en place un suivi gynécologique adapté au sein de l'établissement, incluant également un accompagnement autour de la **vie intime, affective et sexuelle (VIAS) via Intim'Agir**. Dans ce cadre, un groupe de travail de professionnels référents a été constitué au sein de la MAS. Cette démarche poursuit un double objectif : renforcer les compétences des équipes par la formation et développer un accompagnement concret et adapté à partir de situations réelles, dans une logique de plan d'action structuré

Par ailleurs, plusieurs partenariats ont été réaffirmés et consolidés, notamment avec **Handident** et la **Clinique Rhéna**, afin de faciliter l'accès à des prises en charge spécialisées adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

3.4 Action de l'établissements sur l'accompagnement à l'autonomie

Focus sur le Carré Vert - Par Mme Corine Farnert, éducatrice spécialisée

L'accompagnement au Carré Vert s'inscrit dans une dynamique favorisant la participation active des résidents et le développement de supports éducatifs adaptés. Un livret d'accueil en pictogrammes et en FALC permet notamment aux résidents de participer à l'accueil des stagiaires et des nouveaux professionnels. Un support autour du « vivre ensemble » a également été élaboré afin de travailler les règles de vie collective.

Le quotidien constitue un levier central de l'accompagnement éducatif. Les résidents sont encouragés à participer aux services du quotidien selon leurs capacités, favorisant leur implication dans la vie collective et la valorisation de leur place au sein du groupe.

Plusieurs activités ont été proposées au cours de l'année : ateliers musique favorisant l'expression et la créativité, activités d'automassage contribuant au bien-être et activités sensorielles permettant de soutenir la détente et la stimulation. Un projet interne de création de conte sensoriel, intitulé « Caresse sur la mer », a également été mené avec les résidents et largement investi par les participants.

Enfin, la stabilisation de l'équipe a permis de relancer une dynamique de sorties extérieures, favorisant la socialisation, la qualité de vie et le renforcement des liens entre résidents et professionnels.

Mise en place d'un accompagnement spécifique de l'unité TSA

Le carré bleu accueille huit adultes présentant des troubles du spectre autistique nécessitant un accompagnement structuré, reposant sur des repères spatio-temporels stables et des outils adaptés.

L'année 2025 a été marquée par un renforcement des compétences de l'équipe, avec une formation spécifique sur 5 jours dédiée à l'accompagnement des personnes avec TSA, ainsi que la mise en place d'une supervision mensuelle par une intervenante extérieure, favorisant l'évolution des pratiques professionnelles.

L'arrivée d'un éducateur spécialisé a également permis de structurer davantage les accompagnements, notamment à travers la mise en place d'activités éducatives adaptées, individuelles et collectives, au service du développement des compétences et du bien-être des résidents.

Du côté de l'accueil de jour

L'année 2025 a été marquée par une dynamique d'ouverture et de lien social, avec des temps conviviaux partagés (goûters, fêtes, rencontres inter-établissements) favorisant l'inclusion des bénéficiaires.

De nombreuses activités extérieures et de loisirs ont été proposées, incluant sorties culturelles, restauration, découvertes (cueillette, spectacle, Vaisseau) ainsi que des activités régulières comme la piscine et l'art-thérapie.

Ces actions ont contribué au bien-être, à la socialisation et à la diversification des accompagnements au sein de l'accueil de jour.

3.5 Focus sur le chantier de la nouvelle MAS

L'année 2025 a été marquée par une avancée significative des travaux de la nouvelle structure, avec une progression soutenue qui concrétise pleinement le projet engagé. Cette dynamique témoigne de l'implication des équipes et des partenaires mobilisés autour de ce chantier structurant.

À l'aube de 2026, nous nous préparons désormais à une étape majeure avec le déménagement vers ces nouveaux locaux. Ce changement ouvre des perspectives importantes, tant en termes de qualité d'accueil que de développement de nouveaux projets.

L'année à venir s'inscrit ainsi sous le signe du renouveau, avec l'arrivée de nouveaux résidents et la mise en œuvre d'accompagnements enrichis, en cohérence avec les valeurs et les ambitions de l'établissement.



4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1 Pilotage de la démarche

La démarche d'amélioration continue de la prestation est pilotée par l'équipe de direction, en articulation étroite avec la direction générale, garantissant une cohérence institutionnelle et stratégique.

La direction participe activement aux instances de pilotage, notamment au COPIL FEI, permettant un suivi structuré des événements et une analyse régulière des pratiques.

Cette dynamique s'inscrit également dans un lien constant avec le Conseil de la Vie Sociale, afin d'intégrer la parole des usagers et de leurs représentants dans les axes d'amélioration.

Les fiches d'événements indésirables, ainsi que les plaintes et réclamations, font l'objet d'un traitement rigoureux et d'une analyse systématique, contribuant à l'ajustement des pratiques et au renforcement continu de la qualité de la prestation.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Le déploiement des outils métiers MS Qualité et SILAO se poursuit de manière progressive.

Le **DUI SILAO** est actuellement partiellement déployé, la partie médicale restant à finaliser. Sa montée en charge se poursuivra avec le développement des modules et la formation des professionnels.

MS Qualité est utilisé pour la déclaration et le suivi des événements indésirables. Son appropriation reste à renforcer, notamment pour un usage plus global incluant la maintenance et la démarche qualité.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

La bienveillance, l'éthique et la prévention des risques de maltraitance constituent un axe prioritaire pour 2026. L'établissement s'appuie sur les orientations associatives, notamment la charte de bienveillance, pour en assurer une déclinaison adaptée.

Les questionnements éthiques sont abordés en équipe et peuvent être portés au groupe éthique associatif, mobilisable en tant que de besoin.

Les démarches engagées, notamment autour des PPRM, contribuent à structurer la prévention et le repérage des situations à risque.

4.4 Gestion des risques

La gestion des risques constitue une priorité majeure de l'établissement et fait l'objet d'un suivi structuré.

Les événements indésirables, ainsi que les plaintes et réclamations, sont analysés afin de mettre en œuvre des actions correctives et d'améliorer les pratiques.

La direction de la MAS représente le pôle handicap au sein du COPIL associatif FEI et PPRM, participant au pilotage des démarches à l'échelle associative.

Cette dynamique intègre également les dispositifs réglementaires (plan bleu, PMS, PPMS) et la sécurisation du circuit du médicament, avec un accompagnement des professionnels.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

L'évaluation HAS en Septembre 2025 a constitué une opportunité pour engager un travail de révision et de formalisation des documents socles de la structure et associatifs.

Cette démarche a permis d'actualiser et de renforcer la cohérence des documents institutionnels et associatifs, afin de garantir leur conformité aux exigences réglementaires et leur adéquation avec les pratiques de l'établissement.

4.6 Mise en œuvre du plan d'action suite à l'évaluation HAS

Le plan d'action issu de l'évaluation HAS a été repris et engagé, avec la mise en œuvre des premières actions identifiées, notamment en lien avec la prise en compte des pratiques culturelles.

Un suivi structuré de ce plan est mis en place, avec un pilotage sur le premier trimestre 2026, afin de garantir l'avancement des actions et leur inscription dans la durée.

4.7 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité d'accompagnement, plusieurs actions ont été engagées visant à renforcer la sécurité et la lisibilité des pratiques professionnelles.

Le développement de supports en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), notamment le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil des stagiaires, contribue à une meilleure accessibilité de l'information pour les bénéficiaires comme pour les intervenants.

Par ailleurs, la mise en place du logiciel KOKI permet de structurer la traçabilité, le suivi des actions de nettoyage et l'application des protocoles, participant ainsi à la sécurisation des accompagnements et à l'harmonisation des pratiques au sein de l'établissement.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2025

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	45,66	2,00	1,50	14,80	20,01	0,55	6,80
CDD temporaire	1,00	0	0	0	1	0	0
CDD remplacement	4,00	0	0	1	2	0	1
Contrats aidés	1	0	0	0	1	0	0
Maitres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	51,66	2,00	1,5	15,80	24,01	0,55	7,80

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2023	2024	2025
50,2	49,57	51,66


Diminution du recours à l'intérim

Le recours à l'intérim a connu une baisse très significative en 2025, passant de 849 048,10 € en 2024 à 283 834,19 €, soit une diminution d'environ deux tiers.

Cette évolution traduit un effort important de stabilisation des équipes et d'optimisation des ressources humaines, contribuant à une meilleure continuité de l'accompagnement et à une maîtrise des dépenses.

Formation des professionnels

La politique de formation du personnel s'inscrit dans une dynamique de développement des compétences et d'adaptation aux besoins spécifiques des personnes accompagnées.



Plusieurs actions ont été menées au cours de l'année, notamment autour de la nutrition parentérale (information par un prestataire), de la gestion des urgences en structure médico-sociale, et du sens des activités auprès des personnes polyhandicapées.

Des formations réglementaires ont également été déployées, telles que la sécurité incendie (réglementation et évacuation), le SST et les habilitations électriques. Par ailleurs, des thématiques liées aux pratiques professionnelles ont été travaillées, notamment la prévention et la gestion des comportements-problèmes, ainsi que les spécificités du travail de nuit pour les veilleuses.

Enfin, des groupes d'analyse de pratiques professionnelles ont été proposés, et certains professionnels ont été accompagnés dans des fonctions spécifiques, notamment en tant que tuteurs.

6. CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par une dynamique forte de structuration, de stabilisation des équipes et de consolidation des pratiques, dans un contexte de préparation d'un projet majeur pour l'établissement.

Les avancées réalisées, tant en matière de qualité, de gestion des risques, de développement des compétences que d'organisation, témoignent de l'engagement des professionnels au service des personnes accompagnées.

L'année 2026 s'ouvre avec des perspectives importantes, notamment le déménagement dans la nouvelle structure, l'accueil de nouveaux résidents et le déploiement de nouveaux projets. Elle constituera une étape déterminante pour poursuivre l'amélioration continue des accompagnements, dans le respect des valeurs portées par l'établissement et l'association.